



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies pour
le développement, du Fonds des
Nations Unies pour la population et
du Bureau des Nations Unies pour les
services d'appui aux projets**

Distr. générale
23 novembre 2016

Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2017
30 janvier - 3 février 2017, New York
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Prolongation de programme de pays

Note de l'Administrateur

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation du programme de pays pour la République populaire démocratique de Corée. Les demandes de première prolongation d'un an des programmes de pays sont approuvées par l'Administrateur et transmises au Conseil d'administration pour information. Les demandes pour une deuxième prolongation d'une année, les prolongations de deux années et les troisièmes prolongations exceptionnelles d'une année sont soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver la deuxième prolongation d'une année du programme de pays pour la République populaire démocratique de Corée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Annexe

Tableau 1. Prolongation de programme de pays transmise au Conseil d'administration pour approbation

Pays	Période couverte par le descriptif de programme de pays initial	Période couverte par la prolongation déjà approuvée	Nouvelle période de prolongation proposée	Prolongation			Motifs et explications		
				Deuxième prolongation d'un an	Deux ans	Troisième prolongation d'un an	Harmonisation des cycles de planification	Évolution politique du pays	Autres
République populaire démocratique de Corée	2011-2015	2016	Janvier 2017 - décembre 2017	Oui					Changements intervenus dans l'environnement opérationnel en 2016 en ce qui concerne les opérations bancaires internationales et l'approvisionnement. Une deuxième prolongation d'un an est demandée afin que le programme de pays en cours puisse être achevé.